

### Fédération Santé et Action Sociale



### Union Fédérale de la Santé Privée

## Communiqué de presse

69/21

Montreuil, le 14 juin 2021.

# Clinique du Pré (66) : encore un conflit qui s'enlise faute de négociations loyales et sérieuses

Le syndicat CGT de la Clinique du PRÉ du groupe VIDEGRAIN à Théza (66), l'UL CGT Perpignan Sud, l'USD 66 et l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT alertent la population et les tutelles sur la situation catastrophique régnant à l'intérieur de la Clinique du PRÉ.

En effet, les salarié.e.s de cette clinique psychiatrique sont en grève depuis 7 jours, réclamant de meilleures conditions de travail et des salaires décents.

#### Autres revendications:

- Embauche sur le service administratif, de soignant.e.s et de techniques.
- ▶ Retrouver une Qualité de Vie au Travail afin de mieux prodiguer des soins de qualité aux patient.e.s.

Après quelques séances de négociations, le conflit social reste au point mort et s'enlise. Seuls 1,50 % d'augmentation salariale et la reconduction à l'identique de la participation de l'exercice précédent (à 100 %) avait été engagés par la direction générale du groupe, insuffisant pour les salarié.e.s.

La situation à l'intérieur est très préoccupante... pour les raisons suivantes :

- pas d'encadrement infirmier pour les étudiants infirmiers, livrés à eux-mêmes,
- salarié.e.s travaillent sans respect des amplitudes horaires,
- plissements de tâches : femmes de ménage chargées de préparer les piluliers des patient.e.s, etc.

Face à la pénurie d'effectifs, la direction réorganise les services, des sorties sont programmées. La situation est inacceptable pour les grévistes et pour les patient.e.s hospitalisé.e.s.

Devant ce danger, les représentant.e.s du personnel ont alerté la Direction en lui soumettant une alerte pour danger grave et imminent (DGI). Le PDG, M. VIDEGRAIN, a refusé d'en accuser réception et de prendre les mesures qui s'imposaient.

Encore un conflit révélateur de la rapacité de ces nouveaux groupes de Santé = 10 millions de réserve (bénéfices 2018 = 1,2 million d'euros sur 7 millions de chiffre d'affaire réalisés). Ceux-ci sont plus préoccupés par les dividendes des actionnaires que par la rémunération des salarié.e.s.

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT apporte son soutien aux grévistes de la Clinique du Pré, ainsi que toutes les structures CGT qui soutiennent cette grève légitime.